

	Compte-rendu du conseil d'administration de l'APACIB du 30 juin 2004
--	---

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le mercredi 30 juin 2004 dans la salle de conférences du CRNA Ouest.

Présents : Tarik HOUARI, Marthe LE MOAN, Loïc LE QUINTREC, Samuel SALOU, Jean-François GARO, Marie-Françoise RICHARD, Steven GUILLOU, Didier EVEN, Bernard GELEBART, Thierry POSTEC, Yannick ROUILLARD.

Excusés : Olivier CHAPPUIS, Valéry LEGROS, Sylvie RENOUF, Michel BOULIC, Gwenaël ROCHER.

Absents : Guy SCHAUTERDEN.

La réunion débute à 14h20.

Tarik rappelle l'ordre du jour.

1. ATTRIBUTION DE LA 2ND DOTATION.

Tarik rappelle que le CLAS a réparti 34000€ à la 1^{ère} dotation entre les associations de la DAC OUEST (Deauville, Nantes, MTO Guipavas, Rennes, Lannion, Apacib). L'APACIB en demandait 54000euros en première dotation, elle avait obtenu 19141Euros. En 2^{nde} dotation, l'APACIB demande 25000€, elle a obtenu 19125€.

En retirant l'arbre de Noël (9094€), il reste 10031€ à répartir.

Tarik note que les sections vont devoir revoir leur budget à la baisse et que toutes les activités ne pourront pas être menées à terme. Le CA discute sur la manière de distribuer cette 2^{nde} dotation.

Billetterie et Ciné spectacle : la subvention n'est pas facile à déterminer d'une année sur l'autre : le cinéma fonctionne très bien ; pour les bons dialogues, on agit comme si les 3 bons étaient pris par tous les membres ; des spectacles sont déjà lancés sur la ligne 2005. Le CA décide de réduire la subvention de 50% sur le dernier semestre (on ne privilégie pas les activités individuelles), ce qui donne 2500€ pour la billetterie et 2000€ pour les spectacles.

Sortie Bréhat : le coût total de la sortie est évalué à 2000€, l'APACIB prend en charge $\frac{1}{4}$, de même que le participant, ce qui laisse une subvention de 1000€.

Soirée annuelle : 500€ attribué, le reste sur le fond commun.

Il reste donc 4031€ (10031-2500-2000-1000-500) à répartir entre les différentes sections de l'APACIB.

Tout comme à la 1^{ère} dotation, la 2^{ème} est décidé en fonction du nombre d'adhérents. Le CA reste ainsi logique dans la distribution des subventions, on ne pénalise pas une section plus qu'une autre.

Tableau récapitulatif des subventions: 1^{ère} dotation CA du 09-03-04 (Tarik rappelle que les sections n'ont pas toutes encore disposé de cette 1^{ère} dotation) et 2^{ème} dotation (CA du 30-06-04)

Section	Nombre d'adhérents	Demande	1 ^{ère} dotation	2 ^{ème} dotation	Montant non pourvu
BRAC	34	2000	34×45=1530Euros	20×34=680 soit 470	0
ski	12	1100	540	240	320
Golf	28	2200	1260	560	380-65*=315
Oenologie	27	2000	1215	540	245-64=181
ACTAC	17	1200	765	340	95
Pilotes	63	13104	2835	1260	9009-65=8944
Voile	3	146	135	60 soit 11	0
Fun Radar	14	1400	630	280	490-65=425
TOTAL	198	23150	8910	3701+259=3960	10280

* : suite à l'excédent du BRAC et de la voile, il reste 259 € que le CA a décidé de répartir comme indiqué dans le tableau.

Les sections ne pourront bénéficier de leur dotation que lorsque l'APACIB aura bien sûr reçue la subvention du CLAS sauf demande express qui serait étudiée par le trésorier.

Les 71€ restant sont attribué à la section spectacle.

2. SORTIES BIL.

Suite au CA du 09-03-04, Bernard GELEBART a pris en charge les projets BIL. Les dossiers ont été déposés et acceptés par le CLAS. Bernard a donc proposé 3 sorties, 2 nationales et une régionale (qui n'est pas un projet BIL).

Dimanche 12 septembre : île de Bréhat, départ en car, traversée, déjeuner sur l'île, visite d'une cristallerie (Bernard regrette que l'atelier soit fermé le dimanche !). C'est une sortie basée sur 40 personnes, le coût est 50€ par adulte et 38€ par enfant. Cette sortie est une sortie locale sur une journée non subventionnée par le BIL. Le CA a décidé de la subventionner à 75% soit 1000€ du CLAS plus 500€ provenant de fond propre dans le but de faire une sortie à coût très réduit.

30 et 31 octobre : le Futuroscope de Poitiers : C'est une sortie qui se déroule sur un Week-end des vacances de la Toussaint, Bernard fait remarquer que cela avantage les enfants car le lundi est férié. Il n'y a pas de petit déjeuner au départ, sinon tout est compris dans le prix (repas, entrée, hôtel, transport...). Tarifs : 105€ adulte, 45€ ado, 30€ enfant

25 et 26 septembre : Thalasso de Roscoff : Le séjour comprend 3 repas et 5 soins plus la nuit d'hôtel. Prix par personne : 100€ (prix public 250€ environ !)

Le CA félicite Bernard qui pour sa première année a réalisé un excellent travail.

3. ABONNEMENT STADE BRESTOIS.

La saison 2003-2004 a vu la montée du stade brestois en Ligue 2. C'est l'occasion d'aller voir de bons matches au stade ! Loïc propose l'achat de carte d'abonnement pour la saison 2004/2005 (étant donné qu'il y a de la demande !). Ce sont les avantages : de réserver une place bien située, d'avoir la priorité pour les matches de coupe de France et de coupe de la Ligue, remise de 10% sur les articles de la boutique du Stade et l'accès gratuit aux matches de l'équipe B.

Le CA décide de l'achat de 6 cartes en tribune E à 230 €. Le BRAC fera l'avance de fond étant donné que l'APACIB ne dispose pas encore des fonds du CLAS. C'est le BRAC qui gèrera ces 6 cartes. Un règlement sera mis en place (tirage au sort, ...). La place sera proposée à 10€ (au lieu de 14 en individuel.). Le président souligne que c'est un essai à titre exceptionnel car cela n'avait pas été budgétisé en début d'année.

4. DIVERS.

- **Arbre de Noël** : C'est bouclé depuis 2 mois. Les fiches de jouets vont bientôt arriver et il y aura plus de choix. Une nouveauté : un cadeau ou un bon dialogue pour les enfants qui ont 11ans. Félicitations à Chantal LE ROY, Marie-Noël POUPON, Valérie SUTOUR et Gwenaëlle GARO.
- **Piscine de Landerneau** : Un membre a demandé s'il était possible d'acheter des cartes d'abonnements. Réponse de Tarik : si on dit oui à l'un, il faut dire oui à l'autre. Il faut étudier les possibilités d'achat de ce genre d'abonnement (tarifs, carte nominative,...). A voir au prochain CA ! Tarik rappelle aussi qu'il est possible d'entrer à l'aqualand du Trez Hir avec des points passion plage.
- **Océanopolis** : Tarifs 10€ adulte 7€ enfant. Les tickets sont en vente auprès d'André LE BORGNE pour le CRNA et Marie-Françoise RICHARD pour la DAC ouest
- **Karcher** : Il est tombé en panne. Il était prévu d'en acheter un neuf mais suite au problème de subvention de l'année dernière, on ne réinvestit pas.
- **Ciné-spectacle** : un 3^{ème} membre en plus de Tarik et de Thierry : Valérie SUTOUR qui s'occupe du côté comptabilité de la section.
- **Soirée annuelle** : Tarik lance un appel à candidature pour l'organisation de cette soirée. Si personne ne se présente, il n'y aura pas de soirée comme cela a déjà été le cas l'année dernière. (Rappel 500€ de subvention accordée.)
- **BREST 2004** : Le CSR de la DAC OUEST qui gérait pour toute la France est tombé malade. C'est notre président qui s'en occupe contraint et forcé et souligne qu'il y aura sûrement quelques oublis
- **Boîtier de transfert numérique** : Pour sauver sur des supports numériques vos vieilles VHS et autres signaux analogiques. Le CA vote pour un prix de location de 10€ week-end, 20€ semaine et une caution de 155€. (un pack location boîtier et Mac à 15€ week-end, 35€ semaine.)

- **Problème avec le montage vidéo** : un adhérent qui après avoir loué le caméscope pendant à mois, a loué le Mac pour faire un montage vidéo, il n'a pu exporter son travail car il ne savait pas comment procéder et Yannick n'était pas disponible. Le CA, à la majorité, accorde une réduction de 50% sur la location du matériel de montage.
- **Distribution du matériel vidéo** : Yannick lance un appel à candidature pour le seconder dans la location du matériel informatique. Lors de son absence, c'est Michel qui s'en occupe, mais il part à la retraite.

Pour conclure ce CA, Tarik félicite Sébastien SEGALEN, membre de l'APACIB qui a été élu président du CLAS OUEST. De même, Tarik souligne la bonne présence de l'APACIB dans le monde associatif avec son élection et celle de Loïc au comité directeur de l'UNASACEM. Ils rejoignent Michel BOULIC.

La séance est levée à 16h30.

A Loperhet le 30 juin 2004,

Le secrétaire

Le Président